

Tarif 2012

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Denis Blanchet Maire de Vocance le 20 décembre 2011.

Tarifs 2012

Appartement Mairie+ forfait chauffage: 185€+80€/mois,
appartement école publique: 410€, appartement ancienne cure:+
forfait chauffage: 375€+75€/mois, appartement boulangerie:
435€ Loyer boulangerie: 600€

Eau: part fixe: 62€, de 0 à 50 m³: 0.074€, m³ supplémentaire:
0.74€

Attribution concession cimetière: 120€/m², renouvellement de
concession: 70€/m².

Location salle: 180€avec le matériel pour les gens du village et
300€pour les gens de l'extérieur (caution 150€ nettoyage
facultatif: 150€).Location buvette salle saint Michel: 50€,
buvette terrain: 32€ Location tables et bancs: 15€(5€pour 1
ou2).

Ticket de cantine: 3.90€

projet enfance jeunesse

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la suite à donner à l'étude en cours sur la vallée concernant un éventuel projet de crèche familiale et/ ou d'un accueil de loisir occasionnel. Pour des raisons budgétaire Le Conseil renonce au projet crèche. Un long débat a eu lieu concernant l'accueil de loisir: le besoin des familles est ressenti mais les données concernant le budget (part des famille, coût pour la commune...) n'étant pas suffisantes le Conseil souhaite avoir plus d'information et établir son budget 2012 avant de prendre une décision. Ceci implique que si suite est donné à ce projet, il semble prématuré de pouvoir l'envisager pour cet été.

Renouvellement contrat/ titularisation

Le contrat de l'agent de l'agence postale est renouvelé pour 6h30 par semaine sur une durée d'une année civile. La titularisation de l'agent de service cantine sera effective après un stage de 5 jours courant Mai.

évolution travail sur le PLU

Le travail continue. Une réunion publique aura lieu en Mai et le projet définitif devrait être déposé en juin.

travaux

L'association « Pétanque cançoise » renonce à sa subvention annuelle et préfère demander des travaux d'aménagement du terrain municipal. Une liste est dressée et une rencontre permettra de programmer si possible les travaux demandés.

Un point est fait sur les travaux en cours à la boulangerie

Commission information

Le travail continue pour élaborer le bulletin municipal annuel qui sera distribué dans les foyers courant janvier.

Vœux du maire

La population est cordialement invitée le samedi 7 janvier à 19h à la salle st Michel pour la traditionnelle cérémonie des vœux.